
Programme de Formation

Optimiser la Tarification en Prévoyance Collective

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

- Responsables de la fonction clé « Actuariat »
- Directions et Responsables Techniques au service souscription.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement de la prévoyance collective et les spécificités de la tarification.
- Apprendre à analyser les risques et à construire des tarifs adaptés.
- Maîtriser les outils de tarification et de gestion des contrats.
- Se rapprocher de la réglementation de la prévoyance collective.



Description

La prévoyance collective se distingue par des spécificités uniques liées à la gestion des risques et à la réglementation. La tarification dans ce cadre nécessite une approche holistique qui intègre des éléments réglementaires et des méthodes de tarification spécifiques par risque.

La formation proposée vise à fournir une compréhension approfondie de la construction des tarifs en prévoyance collective, en mettant l'accent sur les enjeux réglementaires et les spécificités des produits. Les notions de base sur la gestion des contrats sont également abordées.

1.Introduction : Panorama sur la couverture Prévoyance en France

- La Sécurité Sociale

2.La réglementation de l'assurance collective

- Les dernières évolutions et celles à venir

3.La tarification en prévoyance collective

- Les principes généraux
- Les critères de tarification
- Les cotisations

4.La tarification des différents risques prévoyance – Cas pratiques

- Capital décès
- Rente éducation
- Rente conjoint
- PTIA
- Incapacité
- Invalidité

5.Gestion des contrats et suivi technique



- L'impact du provisionnement
- Le suivi technique

6. Les méthodes de tarification d'un contrat collectif sur base

- Approches pratiques et outils d'analyse



Prérequis

Pour suivre cette formation, nous vous recommandons :

- D'avoir des connaissances de base en assurance et en prévoyance.
- De connaître les principaux concepts et outils de gestion du risque.



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

UGM Opéra – 4 avenue de l'Opéra, 75001 Paris – 01 55 35 31 11 – contact@ugm-opera.fr – <https://www.ugm-opera.fr/>

SIRET : 80489918500016 – RCS Paris – Code APE 6512Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755262575 auprès du préfet de Paris



Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à deux semaines avant le début de la formation.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr